Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2024	Net 30/09/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)	148 600		148 600	148 600
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	140 625	137 596	3 029	3 004
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	28 914		28 914	27 550
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**318 139**	**137 596**	**180 543**	**179 154**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	746 917	130 038	616 879	708 495
Autres créances	19 692		19 692	23 305
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	700 349		700 349	650 423
Charges constatées d'avance (3)	61 126		61 126	53 709
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**1 528 085**	**130 038**	**1 398 046**	**1 435 932**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**1 846 224**	**267 634**	**1 578 589**	**1 615 086**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Certifié conforme à l'original

Pierre MERCADAL

Certifié par yousign

Bilan passif

	30/09/2024	30/09/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	150 000	150 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	15 000	15 000
Réserves statutaires ou contractuelles	631 407	573 990
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**144 966**	**157 416**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**941 373**	**896 407**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	81 737	63 965
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**81 737**	**63 965**
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	164 155	202 656
Dettes fiscales et sociales	384 062	443 661
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	7 264	8 397
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	**555 480**	**654 714**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**1 578 589**	**1 615 086**
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	555 480	654 714
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

COMPTES ANNUELS 2024

Période du 01/10/2023 au 30/09/2024

Annexe Comptable

Certifié conforme à l'original

Pierre MERCADAL

Certifié par yousign

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS CAGNAT & ASSOCIES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2024, dont le total est de 1 578 589 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 144 966 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/10/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2024 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du réglement ANC N°2016-07 du 26/12/2016 applicable aux exercices clos le 31/12/2016 et des réglements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 8 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 3 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Frais d'établissement

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.
La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	148 600			148 600
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	**148 600**			**148 600**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	27 516			27 516
- Matériel de transport	56 498			56 498
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	54 721	1 890		56 611
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**138 734**	**1 890**		**140 625**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	27 550	1 365		28 914
Immobilisations financières	**27 550**	**1 365**		**28 914**
ACTIF IMMOBILISE	**314 884**	**3 255**		**318 139**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		1 890	1 365	3 255
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**1 890**	**1 365**	**3 255**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2024
Éléments achetés	148 600
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	**148 600**

Le fonds commercial est présumé avoir une durée de vie illimité. Conformément au règlement de l'autorité des Normes Comptables n° 2015-06 du 4 décembre 2015, un test de dépréciation a été réalisé. Aucune dépréciation n'est à comptabiliser au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2020.

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Le poste "immobilisations financières" est constitué esentiellement par le dépôt de garantie des locaux situés 14 rue Pelouze à Paris (75008).

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	27 516			27 516
- Matériel de transport	56 498			56 498
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	51 717	1 866		53 582
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**135 730**	**1 866**		**137 596**
ACTIF IMMOBILISE	**135 730**	**1 866**		**137 596**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 856 650 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	28 914		28 914
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	746 917	746 917	
Autres	19 692	19 692	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	61 126	61 126	
Total	**856 650**	**827 735**	**28 914**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACT. A ETABLIR	225 104
CRED.DEBIT.DIV.PROD.A REC	2 169
ICNE CAT	3 424
Total	**230 697**

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	132 004		1 965	130 038
Total	**132 004**		**1 965**	**130 038**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation			1 965	
Financières				
Exceptionnelles				

Dépréciation des créances

Les créances font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 130 038 euros. Par catégorie, les éléments significatifs sont :

	Montant
Provision pour dépréciation des comptes clients	130 038
TOTAL	**130 038**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 150 000,00 euros décomposé en 10 000 titres d'une valeur nominale de 15,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	63 965	17 772			81 737
Total	**63 965**	**17 772**			**81 737**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		17 772			
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 555 480 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	164 155	164 155		
Dettes fiscales et sociales	384 062	384 062		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	7 264	7 264		
Produits constatés d'avance				
Total	**555 480**	**555 480**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	83 722
CONGES A PAYER	89 271
13°MOIS & GRATIFICATIONS	47 200
CHARGES S/CONGES A PAYER	36 760
CHARGES S/13° MOIS ET PRIMES	15 930
ETAT CHARGES A PAYER	3 368
Total	**276 251**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	61 126		
Total	**61 126**		

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal - 25 %	169 938
Taux Réduit - 15 %	42 500
Plus-Values à LT - 15 %	
Concession de licences - 10 %	
Contribution locative - 2,5 %	
Contribution temporaire de solidarité - 33%	
Crédits d'impôt	
Compétitivité Emploi	
Crédit recherche et recherche collaborative	
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	1 260
Autres imputations	

CAGNAT et ASSOCIES
-CABINET CAGNAT-
Société par actions simplifiée au capital de 150.000 euros
Siège social : 14 rue Pelouze - 75008 - PARIS
342 965 985 RCS PARIS
(la « *Société* »)

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 24 MARS 2025
extrait

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 30 septembre 2024 qui s'élève à 144.966 euros, ainsi qu'il suit :

- une somme totale de 110.000 euros à titre de distribution de dividendes, soit un dividende brut de 11 euros par action ;
- le solde, à savoir la somme de 34.966 euros, au poste « Réserves Statutaires ou Contractuelles ».

L'Assemblée Générale décide expressément que la mise en paiement du dividende intervient à partir de ce jour, au siège de la Société.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé les distributions de dividendes intervenues au titre des trois derniers exercices :

Exercice	Dividende global éligible à l'abattement de 40%	Dividende global Non éligible à l'abattement de 40%	Dividende par action	Dividende total
30/09/2023	100.000 €	0 €	10,00 €	100.000 €
30/09/2022	100.000 €	0 €	10,00 €	100.000 €
30/09/2021	Néant	Néant	Néant	Néant

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée par 10.000 voix pour et 0 voix contre.

Pierre MERCADAL

Extrait certifié conforme
Pierre Mercadal
Président

Certifié par yousign